

COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°01

Réunion du 06/12/2022 de 12h30 à 14h00
(Compte-rendu établi par Loïc CERISIER-LACOMBE)

Collège des Enseignants et Chercheurs

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Laurence BASSIERES	HCA	x			
Mme Suzel BALEZ	STA-CIMA	x			
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
M. Franck GAUBIN	STA-CIMA	x			
Mme Laure JACQUIN	TPCAU	x			
Mme Laurence FALZON	ATR-APV	x			
Mme Manuela FRANZEN	TPCAU	x			
M. Yann NUSSAUME	VT	x			
M. Julien JOLY	TPCAU	x			
Mme Elise MACAIRE	SHS	x			
Mme Séverine ROUSSEL	TPCAU	x			
M. Frédéric CHASTANIER	ATR-RA	x			

Collège des Etudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Solène LE RAI	L3	x			
Mme Assia GOUMAR	L3	x			
Mme Maud BAUER PRESTON	L2	x			
M. Pierre DE NADAI	L2	x			
Mme Sophia BOUMAHDI VALDERA	L2		x		
Mme Carla CORVO	M1				x

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
M. Jacques BERGNA		x			
M. Barmak LAHIJI		x			

Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent	Excusé
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice			x
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x		
M. Loïc CERISIER-LACOMBE	Responsable du service de la scolarité	x		
Mme Sophie VERRIER	Responsable du pôle juridique et de la coordination des instances	x		

19 présents et 19 votants.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu n°58 (mandature précédente).*
- 2- Election du président de la CFVE.*
- 3- Election du bureau de la CFVE.*
- 4- Détermination du calendrier 2023.*
- 5- Divers.*

1-Validation du compte-rendu n°58 (mandature précédente).

La validation du CR n°58 est reportée à une CFVE ultérieure.

Dont acte.

2-Election du président de la CFVE.

Une seule candidature se déclare, celle de Philippe CHAVANES. Ce dernier souhaite préciser que cette candidature est liée au contexte d'une instance profondément renouvelée comportant de nombreux nouveaux élus enseignants qui n'ont pas encore eu d'expérience des instances. Il signale en outre que le cumul des charges de la présidence (CFVE+CPS) est très, voire trop lourde et qu'il ne souhaite pas s'engager en tant que président pour toute la mandature. En conséquence, il propose sa candidature pour une durée déterminée et propose un principe de présidence tournante et de partage des responsabilités avec les membres du Bureau.

Il est rappelé que le président de la CFVE sera aussi le président du CPS, et que la répartition des rôles se fait au sein du bureau, c'est-à-dire qu'il peut y avoir un vice-président qui préside à la CFVE.

Par ailleurs, le bureau de la CFVE est composé de trois vice-présidents dont un vice-président étudiant, conformément à l'article 6 du règlement intérieur.

A la question de la possibilité d'une présidence tournante, il est répondu que celle-ci n'est pas prévue par les textes. En revanche, si à un moment, le président ne souhaite plus exercer ses fonctions, il peut démissionner et il sera alors organisée une nouvelle élection au sein de la CFVE.

Il est demandé s'il est possible qu'il y ait un vice-président représentant le collège des ATS. Cette disposition n'est actuellement pas prévue par le règlement intérieur mais il est possible de modifier celui-ci pour ajouter cette disposition.

Concernant la question des décharges pour le bureau, celles-ci avaient été votées à hauteur de 64 heures par le CA en 2018 mais elles n'ont jamais été activées.

Pour l'achat de matériel informatique, un vote avait également eu lieu en CA mais il n'était pas non plus utilisé.

A l'issue du vote, 19 bulletins sont dépouillés :

- Philippe CHAVANES : 16 voix ;
- Vote blanc : 2 ;
- Vote nul : 1.

Avec 16 voix, Philippe CHAVANES est élu président de la CFVE.

3-Election du bureau de la CFVE.

A l'issue d'un tour de table permettant à chacun de se présenter, les candidatures sont les suivantes :

- Pour la vice-présidence enseignante : Laure JACQUIN, Laurence BASSIERES, Suzel BALEZ et Laurence FALZON ;
- Pour la vice-présidence étudiante : Solène LE RAI.
-

Election de la vice-présidence enseignante : 19 bulletins sont dépouillés.

Laure JACQUIN : 10 voix

Laurence BASSIERES : 15 voix

Suzel BALEZ : 6 voix

Laurence FALZON : 7 voix

Avec respectivement 15 et 10 voix, Laurence BASSIERES et Laure JACQUIN sont élues vice-présidentes au sein du bureau de la CFVE.

Election de la vice-présidente étudiante : 19 bulletins sont dépouillés.

Solène LE RAI : 17 voix

Vote blanc : 2

Avec 17 voix, Solène LE RAI est élue vice-présidente au sein du bureau de la CFVE.

4-Détermination du calendrier 2023.

Deux dates sont déterminées pour la prochaine CFVE :

- Mardi 10 janvier 2023 de 12h00 à 14h00 ;
- Jeudi 7 février 2023 de 14h00 à 16h00.

Dont acte.

5-Divers.

Il est demandé que soit transmis au bureau un point sur l'évaluation HCERES, sur les bachelors et sur les différentes commissions existantes.

Il est demandé à l'administration que soient transmise aux membres de la CFVE une synthèse des différentes données actuelles relatives à l'organisation de la pédagogie (listes des coordinateurs, listes des Copil, grille pédagogique, état des ressources RH enseignantes par champ, nombres d'étudiants inscrit par semestre, etc...).

Concernant le champ non représenté au sein de la CFVE (STA OMI), il est souhaité qu'il soit invité aux différentes CFVE. Il conviendra d'étudier si une modification du règlement intérieur doit être opérée pour cela. Il est convenu de solliciter les coordinateurs du champs OMI.

La réunion entre les deux bureaux se tiendra le mercredi 14 décembre 2022 de 12h00 à 14h00.

Dont acte.

Compte-rendu approuvé lors de la CFVE n°2 du 10 janvier 2023